

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 11 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **MERCREDI 11 JUIN** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 03 juin 2025.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mme CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme CATTY Christine a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.
Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.
M. BOULET Guillaume a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à M. BOULET Michel.
Mme BOULIER Amélie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.
Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à Mme CROWYN Véronique.

Secrétaire de séance : M. LERMYTTE François

Fin de la séance : 20h30

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

2025-06-N° 1

VU la délibération 2025-03-N°9 du 31 mars 2025, portant sur l'attribution des subventions municipales versées aux associations pour l'année 2025 ;

CONSIDERANT la demande formulée par l'association « Les Gardiens des 7 Besants d'or », ayant pour but de regrouper des amateurs de l'époque moyenâgeuse afin de participer à des reconstitutions médiévales et de proposer des spectacles pour les fêtes et les marchés médiévaux ;

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - D'OCTROYER une subvention à l'association d'un montant de **150 €**, « Les Gardiens des 7 Besants d'or », domiciliée à AIRE-SUR-LA LYS.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

